

Un document d'archives pour conclure un cours

Les traites négrières et l'esclavage

**Partie 1 / thème 3 du programme de 4^e
« l'Europe et le monde au XVIII^e siècle »**

Utiliser des ressources locales pour
faciliter la construction d'un cours

Un document
d'archives pour
conclure

Pourquoi
ce choix?

Pour un changement d'échelle :
du global à l'individuel

Pour susciter l'esprit
critique

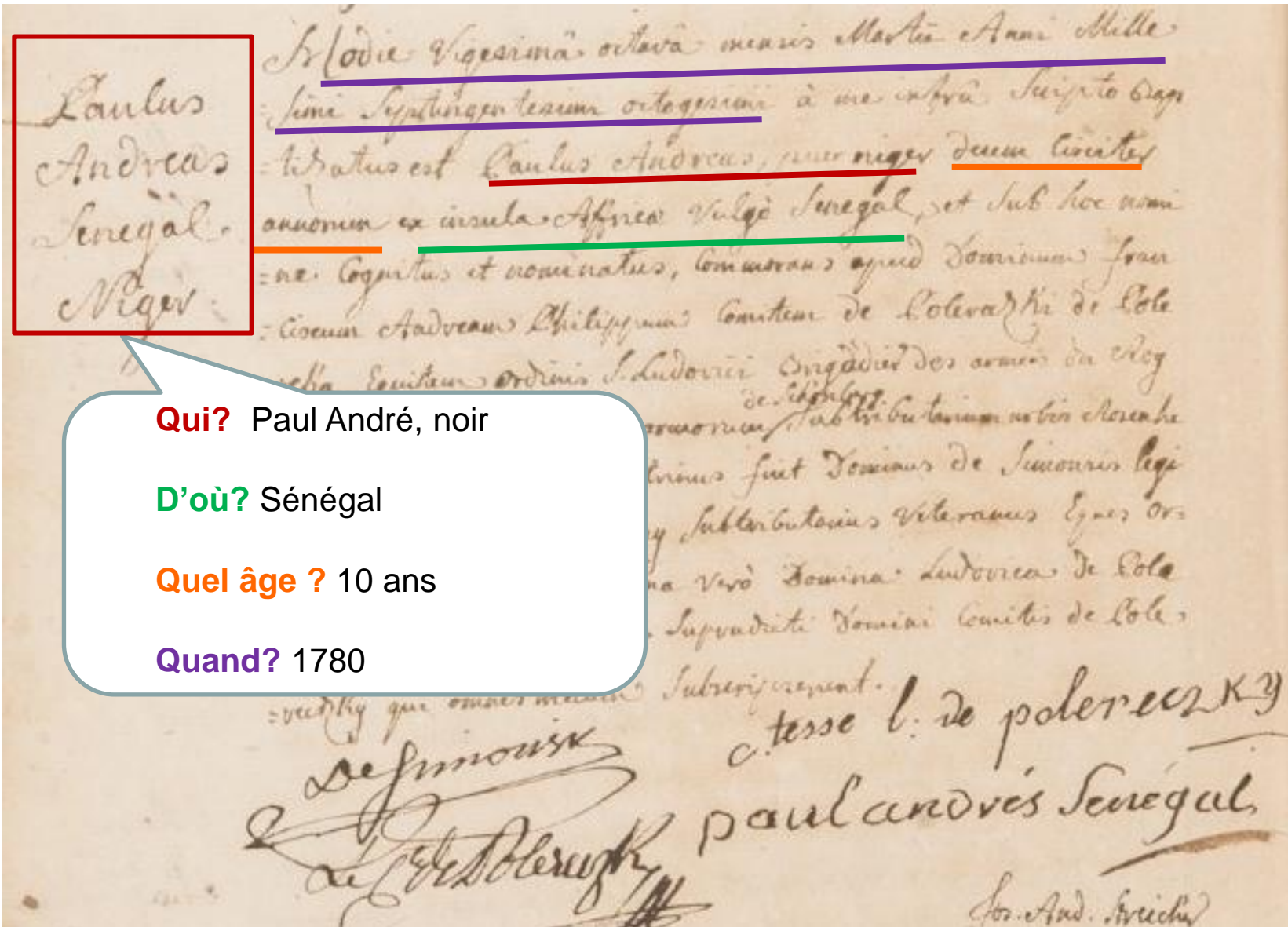
Pour susciter la
curiosité d'esprit

Pour développer l'intérêt pour
la patrimoine écrit

Pour lier à l'histoire des
arts

Acte de baptême, paroisse catholique de Rosheim, 1780
ADBR 3 E 365/2

In die vigesima octava mensis Martii Anni Mille-
 simi Septingentesimi octogesimo à me infra Scripto Bapt-
 izatus est Paulus Andreas, puer niger deum tantis
 annorum ex insula Africae vulgè Senegal, et sub hoc nomi-
 ne cognitus et nominatus, Commaris apud Dominum Fran-
 cisum Andream Philippum Comitem de Colvartki de Cole-
 vella, Equitem ordinis S. Ludovici. ^{de Senegal} Cingidit des armes du Roy
 Legionis Equestris Civium armorum ^{de Senegal} Subtributorum nobis Senegal
 mensis Gubernatorum, Patrimus fuit Dominus de Succours legi-
 onis Equitum de Esterskory Subtributorum Veteranus Eques or-
 dinis S. Ludovici, Materna vero Domina Ludovica de Cole-
 vella de Colvella filia Supradicti Domini Comitis de Cole-
 vella qui omnes manus subscriperunt.
 de Senegal
 Paulus Andreas Senegal
 Jos. And. Breich
 p. A. Schus (vi)



Qui? Paul André, noir

D'où? Sénégal

Quel âge ? 10 ans

Quand? 1780

Un enfant noir de 10 ans en Alsace en 1780

Paulus Andreas Senegal Niger

1. Hodie vigesima octava mensis martii anni mille-
2. -simi septingentesimi octogesimi : a me infra scripto bap-
3. -tizatus est Andreus Paulus puer niger decem circiter
4. annorum ex insula Africa Vulgo Senegal, et sub hoc nomi-
5. -ne cognitus et nominatus, commorans apud Dominum Fran-
6. -ciscum Andream Philippum Comitem de Polevazki de Pole-
7. -reka, Equitus ordinis S. Ludovici Brigadier des armées du Roy
8. legionis equestris **civum armoricu** de Schonberg **Sub tributarium urbis rosenhe-**
9. -mensis Guberatorem, Patrinus fuit Dominus de Simonis legi-
10. -onis equitum de Esterkary subtributorius veteranus eques or-
11. -dinis S. Ludovici, Matrina **vero** Domina Ludovica De Pole-
12. -reczky de Poleveka filia supradicti domini comitis de Pole-
13. -reczky qui omnes meum subscriberent.

Transcription

Paul André, Sénégal, Noir

Aujourd'hui, le 28 mars 1780, par moi, soussigné, a été baptisé

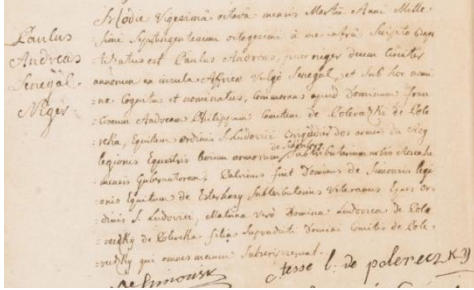
André Paul, enfant noir

d'environ dix ans de l'île Afrique communément appelée Sénégal et connu et nommé sous ce nom, habitant chez le Seigneur François André Philippe, comte de Polereczski de Polereka, Chevalier de l'ordre de Saint Louis, Brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel au régiment Schomberg-dragons, gouverneur de la ville de Rosheim.

Le parrain était le Seigneur de Simonis, ancien lieutenant-colonel du régiment de hussards Esterhazy, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis. La marraine était la comtesse Louise de Polereczky de Poleveka, fille du susdit Seigneur comte de Polereczky qui tous ont souscrit en ma présence.

Traduction

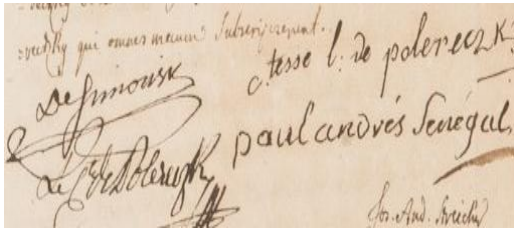
Démarche pour le document conclusif



Je pose une question

Au XVIII^e siècle une législation essaie de limiter la présence de noirs en métropole. Une police des noirs, mise en place en 1777, prévoit que les noirs accompagnant leurs maîtres soient enfermés dans un dépôt dès leur arrivée, et renvoyés aussitôt dans les colonies. Mais la législation est parfois mollement appliquée. La mode de l'exotisme bat son plein et la couleur des négrillons noirs met en valeur la peau blanche des dames.

- Est-ce un esclave?



Je mets en relation des informations

- Il est baptisé
- Ses parrain et marraine sont des personnages puissants (noblesse)
- Un esclave est libre quand il pose le pied sur le sol français



Je pose une hypothèse

- Cet enfant noir est peut être un négrillon de compagnie (très à la mode au XVIII^e siècle)
- Attaché à un maître de haute noblesse capable de passer outre les lois